

LA TOUR EN BREF

N°148
Mai - Juin 2021



Jardin de l'An Mil,
Ecocentre du Lyonnais®,
Parc de l'Hippodrome,
bois et chemins...
mille occasions de vous
mettre au vert !



Édito

Vers les beaux jours...

"L'hirondelle ne fait pas le printemps", certes... mais quelques indicateurs marquent d'ores et déjà une baisse de l'épidémie de la COVID-19. Les dernières annonces gouvernementales fixent en quatre dates les nouvelles étapes du déconfinement qui font renaître une forme d'espoir chez chacun d'entre nous. L'accélération de la vaccination, soutenue par une météo que nous espérons clémente, nous permettra de reprendre progressivement une vie plus "normale" dans les semaines à venir.

A partir du 19 mai, nous aurons plaisir à retrouver le chemin de nos commerces et de nos restaurants qui, après une période particulièrement difficile, nous accueilleront avec bonheur, bien sûr dans le respect des protocoles sanitaires. Le Casino Le Lyon Vert pourra également rouvrir ses portes et la vie associative reprendra progressivement ses activités, dans un cadre réglementaire encore bien flou...

Les 20 et 27 juin prochains, aspirons tous à la démocratie à l'occasion des élections régionales qui se tiendront à la Maison de La Tour en toute sécurité sanitaire et comme souvent à La Tour de Salvagny, en toute convivialité ! Dès le 4 septembre, la vie s'accommodera d'un Forum des Associations de "plein air", organisé suivant une nouvelle formule qui pourrait bien faire date.

Pour que nous puissions honorer ces rendez-vous dans les meilleures conditions possible, pour que la vie sociale retrouve son cours dans les mois à venir, contribuons à l'immunité collective par le biais de la vaccination qui demeure à ce jour un enjeu essentiel.

Le Maire, Gilles Pillon



Découvrez
les plantes
sauvages
comestibles

3



Seniors :
exprimez-
vous !

5



Périscolaire,
extrascolaire :
du nouveau
à la rentrée !

6



Comptes
administratifs
2020

10



Vie locale

Un peu d'air pur...

Fin 2020, à l'occasion de la campagne régionale de dépistage de la Covid-19, la commune s'était équipée de 3 purificateurs d'air installés à la Maison de La Tour, dont 2 financés par la Région.

Par la suite, la commune a souhaité affecter ces équipements aux locaux qui accueillent les enfants les plus jeunes pour lesquels le port du masque n'est pas obligatoire.

Ainsi, au restaurant scolaire et dans les locaux des activités périscolaires, les particules fines en suspension sont capturées par l'épurateur.



Protégeons nos amphibiens !

Le printemps est là et avec lui, la période des amours des grenouilles, crapauds, salamandres et autres amphibiens. Coassements, plonges dans les mares et tête-à-tête fortuits seront de mise lors de vos balades dans les bois. N'hésitez pas à les admirer et à nous faire part de vos rencontres !

Mais attention ! Tous les amphibiens sont protégés par arrêté ministériel et la capture, le déplacement, le dérangement des amphibiens, à n'importe quel stade de leur vie, sont interdits !

A admirer uniquement avec les yeux, donc, d'autant plus que les amphibiens respirent aussi, voire uniquement par la peau, risquent d'absorber les produits qui ont été en contact avec vos mains et d'être intoxiqués. De plus, nos mains acidifiées par la transpiration risquent de les gêner et de les déshydrater.

Si vous voyez un individu en danger immédiat, dans la mesure du possible, utilisez un seau pour le déplacer.



Promenons-nous dans les bois...

Les 2/3 du territoire de la commune sont classés boisés ou agricoles. Une aubaine pour les amoureux de la nature, des promeneurs et des sportifs. Mais n'oublions pas que si les sentiers sont accessibles au public, les parcelles boisées sont souvent privées !

Alors partageons l'espace avec bienveillance et respectons les droits de chacun.

Des panneaux viennent d'être installés aux abords de l'Allée de Place Paty, des chemins de Cerqueminal et de la Jacquette afin de préserver les espaces naturels, les paysages et la tranquillité publique.



Projet Nature : à la découverte des plantes sauvages comestibles !

Dans le cadre du Projet Nature "Vallons de Serres, des Planches et de la Beffe", **Cueille et Croque** vous accompagne pour observer, reconnaître, cueillir, cuisiner et déguster des plantes sauvages comestibles.

■ Mercredi 9 juin matin

Balade reconnaissance des plantes sauvages comestibles.
Vallon de la Beffe.

■ Mercredi 9 juin après-midi

Cuisine des plantes sauvages comestibles récoltées le matin (Idéalement, il est recommandé de participer aux deux ½ journées)

■ Samedi 12 juin après-midi

Balade reconnaissance des plantes sauvages comestibles.
Vallon de la Beffe.

+ inscriptions auprès de l'animatrice
flore@cueilleetcroque.fr

Les horaires et les lieux de rendez-vous seront communiqués ultérieurement.



Découvrez l'**Ecocentre du Lyonnais**®

Depuis 2012, Oïkos et Arthropologia unissent leurs forces au sein de l'**Ecocentre du Lyonnais**®. Ces deux acteurs majeurs dans le domaine de la protection de l'Environnement sont sur votre territoire, à La Tour de Salvagny ! Alors n'hésitez pas à partir à leur rencontre et à la découverte d'un bâtiment construit en bois-terre-paille et d'un terrain dédié à la protection de la biodiversité !

Créée en 1991, **OÏKOS** est une association loi 1901 qui a vocation à promouvoir et à développer la construction et la rénovation écologiques, dans le respect de l'environnement, de la santé des individus et des impacts sociaux-économiques générés par ce type de construction. Pour cela, l'association agit à trois niveaux :

- **L'information**, en conseillant et en accompagnant tous les porteurs de projets en écoconstruction ainsi qu'en animant un réseau de professionnels et un centre de ressources.
- **La formation** des particuliers et des professionnels sur différentes thématiques.
- **La sensibilisation** du jeune et du grand public, à la construction et à l'habitat écologique.

Pour suivre nos actualités et participer à nos événements, nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux et sur notre site oikos-ecoconstruction.com

Fondée en 2001, **ARTHROPOLOGIA** est une association naturaliste qui agit pour la connaissance et la protection des insectes et de la biodiversité.

L'équipe œuvre au quotidien pour le changement des perceptions et des pratiques en menant des actions concrètes en faveur des insectes (auxiliaires, pollinisateurs, décomposeurs) et de leurs relations avec les plantes.

La volonté est de proposer à des publics variés (enfants, grand public, professionnels, élus, etc.), des solutions concrètes à appliquer à leur échelle.

Dans cette perspective, des actions de communication, de vulgarisation et de valorisation de savoirs techniques et scientifiques sont réalisées.

Envie de vous engager en faveur de la biodiversité ? Un collectif bénévole propose toute l'année des actions conviviales et militantes. Prospection entomologique, construction d'outils pédagogiques, chantier collectif de plantation... chacun trouvera une mission qui lui plaît !

RDV mensuel : "Le petit déj' des jardins" chaque 1^{er} dimanche du mois (dès 9h).

+ inscription obligatoire : vieassociative@arthropologia.org



AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX



Le marquage des parkings communaux a été repris pour mieux identifier les différents espaces (piétons, PMR etc.)

Au droit du parc de l'Hippodrome, le cheminement a été entièrement rénové, du **parking de Sutin au parking des Sports** : chemin en sable stabilisé et trottoir repris au niveau de l'arrêt du bus scolaire.



Bienvenue à la Mairie !

L'équipe technique accueille Philippe Martin, qui assurera l'entretien des bâtiments, tandis que l'équipe administrative accueille Véronique Pagani qui intègre le service accueil/état civil.



Nos pompiers en action !

Le 23 avril dernier, les sapeurs-pompiers de La Tour de Salvagny/Dommartin ont effectué une intervention périlleuse, mais réussie dans les bois de la Beffe. Ils ont hélitreuillé une personne en détresse, surpassant la difficulté engendrée par la hauteur des arbres dans cet espace naturel particulièrement dense.

Félicitations à nos héros du quotidien !



MUTUALISATION DES COMMUNES

Service informatique

Justin Sognon a pris ses fonctions dans le cadre du projet de mutualisation du service informatique que partagent les communes de Champagne au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or, La Tour de Salvagny, Limonest, Saint-Cyr au Mont d'Or et Saint-Didier au Mont d'Or.



Analyse des besoins sociaux

Depuis 2016, les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) doivent réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux.

Au-delà de l'obligation réglementaire, l'ABS est avant tout un outil permettant de mieux connaître le territoire et d'appréhender les besoins des habitants.

Les CCAS de Lissieu, La Tour de Salvagny, Limonest et Saint-Didier au Mont d'Or ont fait le choix de mutualiser cette démarche en missionnant Flora Perrier pour brosser un portrait de chaque territoire et en analyser les besoins sociaux. Les habitants seront ultérieurement associés à cette réflexion, menée à La Tour de Salvagny par Jean-Philippe Jal (adjoint à l'intercommunalité) et Dominique Dupasquier (Vice-présidente du CCAS).



Mutuelle des Monts d'Or

En 2016, 11 communes* s'unissaient pour créer la **Mutuelle des Monts d'Or**, complémentaire santé proposant des garanties et tarifs préférentiels aux personnes qui résident ou travaillent sur leur territoire.

Le partenariat avec la MTRL touchant à sa fin, les CCAS de ces communes ont entamé une réflexion afin de négocier une nouvelle collaboration qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

*Les Chères, Lissieu, Chasselay, Civrieux d'Azergues, Marcilly d'Azergues, Morancé, St Cyr au Mont d'Or, Champagne au Mont d'Or, St Didier au Mont d'Or, Limonest et la Tour de Salvagny

Questionnaire Seniors

Dans le cadre de l'adhésion de la commune au réseau francophone "Ville amie des aînés", la commission Famille a établi un questionnaire destiné à évaluer les besoins du public Senior dans les domaines suivants :

- Information et communication
- Espaces extérieurs et bâtiments
- Habitat
- Autonomie, services et soins
- Culture et loisirs
- Participation citoyenne, lien social et solidarité
- Transports et mobilité.

Dans un premier temps, ce questionnaire a été distribué aux membres du Conseil des Aînés, mais si vous souhaitez en prendre connaissance et exprimer votre avis, n'hésitez pas à le demander en mairie ou à le télécharger sur www.salvagny.org



Résidence médicalisée : gestion des eaux pluviales

Le chantier de la résidence médicalisée du Champ de courses se poursuit dans de bonnes conditions, sans négliger le volet environnemental et plus particulièrement, la gestion des eaux pluviales.

En effet, une cuve de récupération, reliée aux canalisations des toitures, permet d'assurer la régulation des flux et de restituer, avec maîtrise, cette ressource naturelle dans son environnement.

La cuve enterrée de 320 m³ est équipée de deux pompes qui renvoient les eaux directement au talweg en amont du ruisseau du Cerqueminal, via des noues périphériques (fossés naturels).

Bien entendu, un système séparatif garantit la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel.



Invités à prendre part à La Grande Lessive aux côtés des élèves de maternelle, nos aînés ont affiché leurs œuvres.

Vie économique

Bienvenue à...

■ INLÉ-ASSOCIÉS : RETOUR AUX SOURCES !

Après une parenthèse tassilunoise, INLÉ-Associés est de retour à la Tour de Salvagny ! Depuis 16 ans, INLÉ est un cabinet de conseil et services en Ressources Humaines, dont l'expertise s'articule autour de la formation, du conseil en recrutement et du coaching/ team-building. Son portefeuille clients est constitué d'entreprises présentes dans divers environnements métiers et de collectivités territoriales. Depuis son camp de base de La Tour de Salvagny, l'équipe d'experts RH intervient sur toute la France.

2, avenue des Monts d'Or
+ 04 37 91 60 25 (heures de bureau)
inle-associes.fr



Guide Santé 2021 : erratum !

Le guide Santé, distribué avec la dernière édition de La Tour en Bref, liste l'ensemble des professionnels de santé exerçant dans la commune de La Tour de Salvagny. Une spécialité a cependant été oubliée !

Holisticienne

■ **Nathalie ROUX-PETTEX**
21, rue de Lyon
09 74 56 02 43
holistiquesante.com

Le guide Santé est disponible en mairie et sur www.salvagny.org



A compter du 19 mai,
tous vos commerces et restaurants vous accueillent
à nouveau !

Côté Jeunes

Grande Lessive 2021 : des jardins suspendus

Jeudi 25 mars, c'était journée lessive à l'école maternelle et au RAM !

La Grande Lessive est un événement annuel qui permet d'exprimer ses talents artistiques autour d'un thème spécifique. Cette année ? "Jardins suspendus". Les œuvres réalisées ont été accrochées sur un fil, un grillage. Un grand bravo à nos graines d'artistes !



CME nouvelle version !

Depuis de nombreuses années, les élèves des écoles Edmond Guion et Notre-Dame des Charmilles élaient en juin les candidats au Conseil municipal d'Enfants. Le CME se réunissait chaque mois pour mener à bien ses projets et actions.

Les élections n'ayant pu avoir lieu en juin 2020, les élus de la commission Jeunesse ont profité de cette année pour réfléchir à une restructuration de cette instance, qui, après concertation et validation du corps enseignant et des élus porteurs du projet, se tiendrait dans les conditions suivantes :

- Les candidats pourront se présenter s'ils sont en classe de CM1 ou CM2 dans les 2 écoles de la commune, seuls ou en liste de 3 élèves maximum.
- Les élèves qui veulent voter seront issus des classes de CE2, CM1 et CM2.
- Les élections auront lieu en octobre, juste avant les congés d'automne. De cette manière, le CME se mettra en place début novembre.
- Le CME sera élu pour 2 ans, de manière à construire, mettre en œuvre et voir aboutir ses projets durant son mandat.
- Les enseignants(es) de ces niveaux pourront intégrer en début d'année scolaire un travail pédagogique pour expliquer la fonction du CME, l'implication qu'il peut avoir dans la vie de la commune et les interactions possibles avec les événements et associations existants.

N'hésitez pas à en parler avec vos enfants : ils sont souvent intéressés par la dimension "citoyenne" des actions du CME.

Chasse aux œufs : petits et grands en émoi !

L'équipe du Relais Assistants Maternels était au complet pour la traditionnelle chasse aux œufs : Betty, l'animatrice du RAM, les 13 "Ass Mat" et leurs 35 enfants en garde se sont égaillés dans le Jardin de l'An Mil que les bénévoles de l'association Les Naturelles avaient magnifiquement décoré pour l'occasion ! Bien heureusement, les petits ne sont pas les seuls à s'amuser !



Accueil périscolaire et extrascolaire, ça bouge !

Alfa3a est l'actuel délégataire en charge de l'organisation de l'accueil périscolaire (en élémentaire, matin et soir) et extrascolaire (mercredi, petites vacances scolaires et vacances d'été pour les enfants de 3 à 11 ans), le périscolaire en maternelle (matin et soir) étant géré en direct par la commune.

La délégation de service public confiée à Alfa3a arrivant à échéance le 31 août prochain, un cahier des charges a été élaboré pour répondre au mieux aux besoins des familles. Une concertation est en cours pour le choix d'un délégataire à partir du 1^{er} septembre. Le service d'accueil sera assuré de la manière suivante :

■ Périscolaire (école E. Guion) :

- Accueil des enfants de maternelle et élémentaire, le matin et le soir
- Pause méridienne pour les enfants de l'élémentaire : activités en groupes

■ Extrascolaire (écoles E. Guion et ND des Charmilles) :

- Accueil des enfants de 4 à 11 ans suivant les conditions actuelles
- Possibilité d'organiser des mini camps pour les plus grands l'été.

À la suite des propositions, le choix du délégataire sera validé fin mai en Conseil municipal pour organiser la rentrée. Tous les enfants seront accueillis par le nouveau délégataire à la rentrée de septembre.

Pédibus®, rendez-vous après l'été !

Compte tenu de la situation, le Pédibus® n'a pu être relancé comme prévu en mai. Cependant, que tous les bénévoles qui se sont fait connaître ne désespèrent pas, nous mettrons tout en œuvre pour sensibiliser les parents à l'intérêt d'une telle démarche.

Espérons qu'à la rentrée 2021 quelques enfants commenceront à aller à l'école à pied, l'effet "boule de neige" permettra que ce beau projet puisse perdurer.

Bibliothèque, nouveautés en ligne !

L'équipe des bibliothécaires est toujours heureuse de vous accueillir (dans le respect des normes sanitaires en vigueur) et vous invite à consulter le site bibliosalvagny.wordpress.com

Vous y trouverez les nombreux achats de livres effectués régulièrement afin de vous satisfaire et autres informations pratiques.

Les nouvelles technologies accessibles à tout âge !

L'ADMR propose des ateliers gratuits d'initiation au numérique (financés par la Carsat Auvergne-Rhône-Alpes), accessibles dès 60 ans, dont l'objectif principal est la prévention pour vieillir en bonne santé. Ces ateliers s'adressent à toutes les personnes curieuses de découvrir le numérique, sans aucun prérequis ni équipement informatique nécessaire.

Des enjeux multiples

- Proposer une initiation au numérique sur une tablette tactile simplifiée "Ardoiz"
- Proposer une pédagogie par étape, adaptée au public senior et basée sur des exercices simples
- Permettre aux personnes de rester en phase avec les plus jeunes générations et de rester connectées avec la société actuelle



Quelques éléments du programme

- Recherche sur Internet
- Échange de mails
- Prise de photos
- Navigation sur Skype, WhatsApp (appel en visio)
- Jeux, écoute de musique, visionnage de vidéos
- Démarches administratives en ligne etc.

Une tablette est mise à la disposition des bénéficiaires pendant les 15 semaines de formation (pendant et entre les séances). La formation se fait par petits groupes, dans une ambiance détendue et dans le respect des gestes barrière.

⊕ ADMR de La Tour de Salvagny au **04 78 48 40 19**

Motion des veuves 2021 : avancée fiscale

Les veuves d'anciens combattants, dès lors qu'elles ont 74 ans, pourront désormais bénéficier de la demi-part fiscale, de même que les veuves dont le conjoint décédé avait perçu la retraite du combattant à partir de 65 ans. Cette mesure s'appliquera pour la première fois sur l'imposition des revenus 2021.

Pendant, cette mesure ne prend pas en compte les veuves dont le conjoint, titulaire de la carte du combattant, est décédé avant l'âge requis pour percevoir la retraite du combattant, c'est-à-dire avant 65 ans. Face à une telle injustice, la Fédération Nationale va poursuivre son action par une enquête destinée à évaluer le nombre de conjointes survivantes concernées et ainsi, à justifier le bien-fondé de la doléance.

⊕ Pour obtenir le questionnaire facile à remplir, contacter Raymond Pierre Negro, Président des CATM de la Tour de Salvagny, au **06 18 19 69 45**

A retourner à : Point Rencontre - CATM
7 rue de l'église - 69890 La Tour de Salvagny

Le Père-Noël a besoin de vous !

Impatient de retrouver sa carriole pour la grande parade, le Père-Noël revient bientôt ! Petits et grands, venez vous réjouir de ces retrouvailles à l'occasion du **Marché de Noël de La Tour de Salvagny les 4 et 5 décembre 2021**

Pendant ces deux jours, l'association Noël'In aura besoin de votre aide pour faire vivre cet événement phare de la vie de la commune.

Alors, n'hésitez plus ! Que vous donniez quelques heures, une demi-journée ou une journée de votre temps, votre aide précieuse sera la bienvenue. Le soutien apporté par d'autres associations sera bien entendu très apprécié.

⊕ **04 78 19 42 05**
noelin@wanadoo.fr



LES ANNIV' DOMTAC

5 à 12 ans

Les anniversaires du DOMTAC s'adressent aux enfants de 5 à 12 ans pour les licenciés ou non licenciés.
Encadrement par un éducateur du DOMTAC
Les samedis et dimanches après-midi à Dommartin

Forfait pour 10 enfants

Pack Ligue 1 80€ 1h30 d'activités sportives Football Basket Molky Etc... 45mn de goûter*	Pack Champions League 125€ 1h30 d'activités sportives Football Basket Molky Etc... 45mn de goûter Gâteaux 10 personnes Boissons Bonbons Verres, couverts, assiettes	Pack Coupe du monde 160€ 1h30 d'activités sportives Football Basket Molky Etc... 45mn de goûter Gâteaux 10 personnes Boissons Bonbons Verres, couverts, assiettes 1 maillot Adidas personnalisé Flocage nom de l'enfant + Numéro dos de son âge.
---	--	--

* Goûter non fourni

Pour tous renseignements et inscriptions
Maxence Truel - 06 95 54 80 45 - mail : anniversaire@domtacc.fr

Forum des Associations 2021

Vos associations vous donnent rendez-vous le **samedi 4 septembre** au Parc de l'Hippodrome. A conditions exceptionnelles... édition exceptionnelle en format "plein air", assortie de quelques surprises ! De plus amples informations seront communiquées dans la prochaine édition de La Tour en Bref.

Vie quotidienne

Mairie : permanences du samedi

Le service état civil de la mairie assure des permanences le samedi matin, de 9h à 11h30.

La mairie sera fermée les samedis :

■ 5 et 19 juin

■ 3 juillet.

Horaires d'été

■ Du 12 juillet au 20 août inclus, l'accueil de la mairie sera ouvert au public le matin, de 9h à 12h.

■ La mairie sera fermée le samedi, du 17 juillet au 21 août inclus.

Consultations juridiques

Maître Nicolas Larchères tiendra une permanence gratuite en mairie, de 9h à 11h, les **samedis 29 mai et 26 juin** (sans rendez-vous).

Régionales 2021

Les prochaines élections régionales se dérouleront les dimanches **20 et 27 juin**, de 8h à 18h à la Maison de La Tour.

Les conseillers régionaux seront élus pour une durée de 6 ans.

Pour voter, vous pouvez présenter l'un des documents (**en cours de validité et avec photographie**) suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Permis de conduire
- Carte vitale
- Carte du combattant
- Carte d'invalidité
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État
- Carte d'identité de parlementaire
- Carte d'identité d'élus local
- Carte d'identité militaire
- Permis de chasser

Partez tranquille

À l'approche des congés d'été, pensez à l'opération "Tranquillité Vacances", organisée par la Gendarmerie en collaboration avec la Police municipale. Signalez votre absence en téléchargeant le formulaire sur www.salvagny.org et le déposant en mairie ou à la brigade de Dardilly.

Horaires TCL accessibles sur Google Maps

Depuis le 19 avril, il est possible de consulter les informations TCL (tarifs, trajets, horaires) via Google Maps. TCL propose également des applications (disponibles sur Google Play et App Store) pour faciliter les transports au quotidien :

■ **TCL Lyon** (plan du réseau, itinéraires personnalisables, horaires, stations Vélo'v etc.)

■ **TCL E-Ticket** (achat et validation de tickets depuis votre smartphone)

■ **TCL Live** (localisation directe des bus et trams).

Service des impôts : rendez-vous, mode d'emploi

En raison du contexte sanitaire, les modalités d'accueil dans les centres des finances publiques du Rhône évoluent. Ainsi, depuis le 12 avril, les usagers sont accueillis **uniquement sur rendez-vous**, du lundi au vendredi (sauf le mercredi).

Comment prendre rendez-vous ?

■ Depuis votre espace particulier sur le site impôts.gouv.fr

■ Par téléphone au **0809 401 401**

■ Depuis la rubrique "contact" en bas de la page d'accueil du site impôts.gouv.fr

Quand effectuer votre déclaration ?

■ Déclaration en ligne jusqu'au 8 juin 2021

■ Déclaration papier au plus tard le 20 mai 2021.

Halte SNCF : nouvelle consigne de retrait de colis

SNCF Gares & Connexions s'inscrit dans une démarche d'animation des gares, notamment par le développement de commerces et de services pour faciliter la vie des voyageurs du quotidien. Ainsi, depuis plusieurs années, SNCF Gares & Connexions travaille en partenariat avec AMAZON et LA POSTE à la création d'un réseau de consignes automatiques de retrait colis dans ses gares.

Ce réseau d'automates permet d'enrichir l'offre de service présente en gare et ainsi faciliter le quotidien des usagers. Installées dans des lieux de passage à forte fréquentation (gares, centres villes, centres commerciaux...), ces consignes offrent plus de souplesse aux clients pour retirer leurs colis commandés par internet.

Par ailleurs, rassembler des colis en un même point de retrait permet d'éviter la multiplication des livraisons par adresse et répond, de ce fait, à un enjeu environnemental.

Pour information, un automate AMAZON va très prochainement être installé en gare de La Tour de Salvagny, au niveau des parcs à vélos.

Pas de saison 2021 pour la piscine d'été

Le syndicat intercommunal regroupant les communes de Charbonnières-les-Bains, La Tour-De-Salvagny et Marcy-L'Etoile a choisi de ne pas ouvrir la piscine pour la saison estivale 2021. La réouverture de cet équipement aurait nécessité d'engager des opérations techniques (maintenance, nettoyage, commande du matériel) et de recruter le personnel nécessaire dès le mois de mars. Or le contexte sanitaire ne permettant pas de fixer une date de réouverture, les élus, dans un souci de bonne gestion et de prudence, ont décidé à regret de ne pas ouvrir les portes de cet équipement pour la 2^e année consécutive.

Recyclage et don de lunettes

Médico Lions Clubs de France est engagé dans une démarche solidaire afin de redonner la vue à ceux qui en ont besoin. Chaque année, 3 millions de paires de lunettes sont collectées et expédiées vers divers pays d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Amérique du Sud. Après avoir été triées dans l'atelier du Havre, les lunettes en parfait état sont nettoyées, étalonnées, identifiées et mises en sachet afin que les médecins missionnaires puissent rapidement répondre aux besoins des patients examinés.

Déposez vos anciennes paires de lunettes !

Le Lions Club de Charbonnières met à votre disposition des boîtes de collecte en mairie et au Point Rencontre (7, rue de l'Eglise).



Vigilance **sécheresse** !

Le niveau des nappes d'eau souterraines du département du Rhône et de la Métropole de Lyon nous alerte déjà sur une situation déficitaire pour la saison, avec une recharge hivernale qui tend à s'achever. Par arrêté préfectoral du 13 avril 2021, des mesures de restrictions (usages d'agrément) sont d'ores et déjà à respecter, et ce jusqu'au 31 octobre 2021.

La commune de La Tour de Salvagny, en état de vigilance, compte sur vous pour appliquer, dès à présent, les gestes écocitoyens qui contribueront à préserver cette ressource précieuse :

- Limitez l'arrosage en plein jour
- Limitez le nettoyage des façades, des voitures, voiries publiques et privées
- Limitez le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert.

Le **BACcalauréat** du TRI

Devenez un Pro du Bac grâce aux conseils du réseau propreté de la Métropole de Lyon !

Un gobelet en plastique va-t-il dans le bac de tri ?

Oui. Il est considéré comme un emballage et va dans le bac de tri. En revanche, la vaisselle et les couverts en plastique vont dans le bac gris. L'idéal est de fournir des gobelets réutilisables lors des événements afin de réduire la production de déchets.

La boîte de sardine huileuse va-t-elle au tri ?

Oui. La boîte de conserve est à déposer dans le bac de tri même s'il reste des traces d'huile (mais sans reste alimentaire et en vidant le fond d'huile). En aciérie, la conserve que vous avez triée est mélangée à la fonte en fusion à une température de 1 135 °C. Inutile donc de la laver ! Savez-vous que l'acier se recycle à l'infini sans perdre ses propriétés ?

EMBALLAGES ET PAPIERS **VIDES** ET EN **VRAC** DANS LE BAC DE TRI

<p>PAPIERS, CARTONS prospectus, papier de bureau, enveloppe, sac en papier, suremballage en carton...</p>  <p>Trier son papier, c'est faire un don à l'AFM-Téléthon</p> 	<p>EMBALLAGES EN PLASTIQUE</p> 	<p>EMBALLAGES EN MÉTAL aérosol, opercule et capsule de bouteille, barquette aluminium, gourde de compote...</p> 
--	--	--

INTERDITS  Verre, déchet alimentaire, essuie-tout, lingette, textile, couche-culotte, pile et batterie*, bois, sac de déchets...



LE VERRE EN VRAC DANS LE SILO

<p>BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE</p> 	<p>FLAcons DE PARFUM</p>  <p>Trier son verre, c'est aussi faire un don à la Ligue contre le Cancer</p> 
---	--

INTERDITS  Verre, ampoule*, vaisselle, plat, pile et batterie*...



ORDURES MÉNAGÈRES EN **SACS FERMÉS** DANS LE BAC GRIS

<p>DÉCHETS ALIMENTAIRES</p>	<p>DÉCHETS D'HYGIÈNE mouchoir, lingette, coton, couche...</p>	<p>PETITS OBJETS EN PLASTIQUE stylo, rasoir, brosse à dents...</p>	<p>VAISSELLE CASSÉE en verre ou porcelaine</p>	<p>Pensez au composteur pour les déchets organiques</p> 
------------------------------------	--	---	---	---

INTERDITS  Verre, ampoule*, pile et batterie*...

*à déposer en déchèterie ou point de collecte en magasin

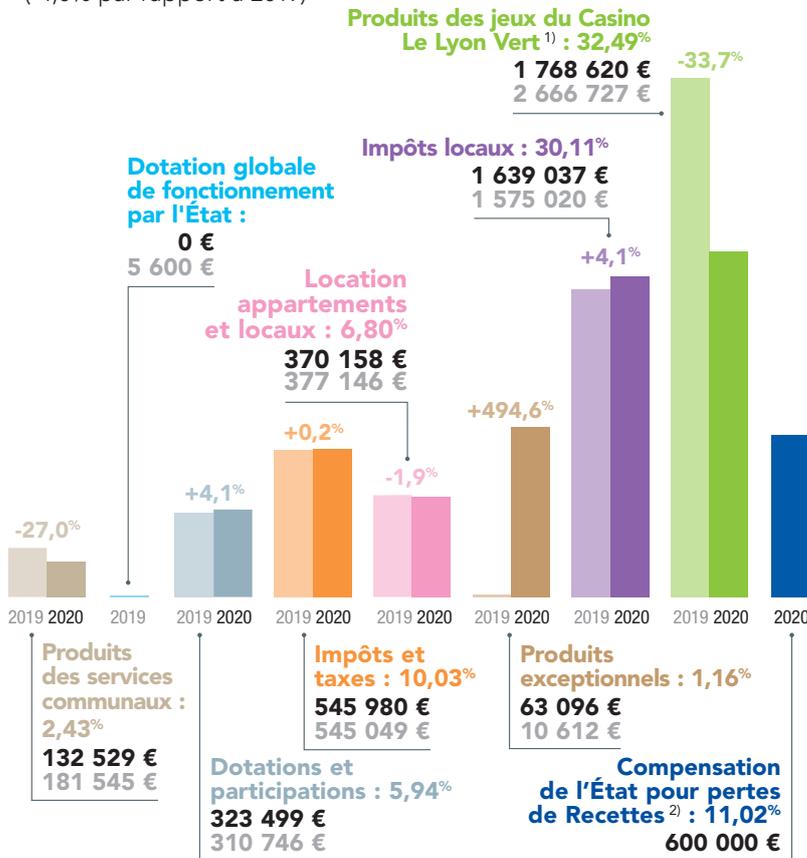


Vie municipale

Comptes administratifs 2020

Recettes de fonctionnement 2020 : 5 442 919 €

(-4,0% par rapport à 2019)



1) Hors reversement Charbonnières-les-Bains
2) Montant estimé à ce jour

Recettes de fonctionnement 2020 au-delà de 150 K€
(soit 90% des recettes totales)

- Produits des jeux du Casino Le Lyon Vert : 1 768 K€** (32% des recettes). Poste en baisse de 33,6% par rapport à 2019 du fait de la crise sanitaire. Pour rappel, les casinos français ont été contraints de fermer leurs portes en moyenne 143 jours en 2020, soit une perte de 47% de leur Produit Brut des Jeux.
- Impôts locaux : 1 639 K€** (30% des recettes). Poste en hausse de 4% malgré une stabilité des taux communaux depuis 17 ans, parmi les plus bas de la Métropole de Lyon.
- Revenus de nos immeubles et commerces : 370 K€.** Poste en baisse de 1,9% par rapport 2019 du fait de la gratuité des loyers accordée aux commerces dont les baux appartiennent à la commune et qui ont dû subir une période de fermeture administrative.
- Participation de la Caisse d'Allocations Familiales : 238 K€.** Poste en hausse de 15,5% par rapport à 2019. Pour information, il s'agit ici d'une participation aux frais de l'EAJE (crèche) et du RAM (Relais d'Assistants Maternels). La CAF a versé en outre environ 27,5 K€ en compensation des effets de la Covid-19.
- Dotation Globale de Fonctionnement : 0€.** Pour rappel, cette dotation s'élevait à 362 K€ en 2013.
- Quote-part des droits de mutation versés par la Métropole de Lyon : 297 K€.** Pour rappel, la Métropole perçoit tous les droits de mutation des communes de moins de 5000 habitants et leur redistribue selon des critères prédéfinis (nombre d'habitants etc.)
- Compensation de la perte des recettes versée par l'État : 600 K€.** Compensation exceptionnelle due à la crise sanitaire. Le montant prend en compte la différence de recettes entre une moyenne des années 2017 à 2019 et l'année 2020.

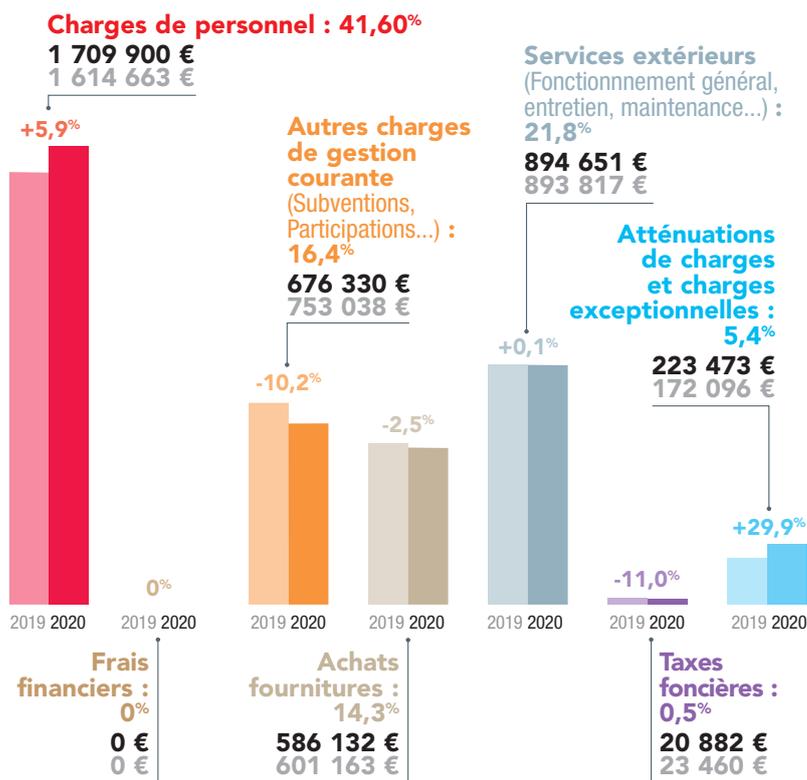
Dépenses de fonctionnement 2020 au-delà de 150 K€

- Charges de personnel : 1 710 K€.** Poste principal des dépenses, en hausse de 5,9% par rapport à 2019. Pour information, il représente 42% de nos dépenses réelles de fonctionnement, mais plus de 53% en moyenne pour les villes de 3500 à 5000 habitants au niveau national.
- Entretien de matériel, des bâtiments et espaces verts : 328 K€.** Poste en hausse de 17,5% par rapport à 2019. La commune a signé un contrat avec les Brigades Nature pour l'entretien de la partie communale des Hameaux. Ce poste souligne également la volonté d'entretenir régulièrement le patrimoine communal.
- Subventions aux Associations : 193 K€.** Poste en baisse de 22% par rapport à 2019. Le Conseil municipal confirme sa volonté de continuer à soutenir les bénévoles et les associations de la commune. Cependant, les grandes manifestations comme le Festival Farwest Lyonnais, la Grande Fête d'automne des Naturalistes ou le Marché de Noël n'ayant pu avoir lieu, les aides financières ont exceptionnellement été diminuées.
- Fluides : 204 K€.** Poste en hausse de 3,5% par rapport à 2019, et ce, malgré une baisse de consommation d'énergie due à la fermeture d'un certain nombre des bâtiments et locaux. Une année climatique 2019 particulièrement douce a rendu la comparaison avec 2020 peu pertinente.
- Contrats de maintenance et prestations : 162 K€** (contre 154 K€ en 2019). Le contrat établi avec le receveur-placier pour le marché du dimanche a été étendu au marché du jeudi. Nous avons pu constater tout au long de cette année, que ces marchés répondaient à une véritable attente de nos administrés.

A noter ! Notre Capacité d'Autofinancement se situe cette année au-delà des 1,5 M€ et garantit ainsi le financement de nos investissements pour les années à venir. Pour mémoire, notre trésorerie s'élève à ce jour à plus de 6 millions € à fin 2020. Une réserve financière pour les projets futurs de la commune qui permet de les envisager sans avoir recours à l'endettement.

Dépenses de fonctionnement 2020 : 4 111 368 €

(+1,3% par rapport à 2019)



QUE DEVRAIT NOUS RÉSERVER 2021 ?

- 2021 sera une année qui, nous l'espérons, verra le début des travaux de rénovation de notre futur Pôle Petite Enfance, composé du Restaurant Scolaire, de l'EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) et du RAM (Relais Assistants Maternels). Projet majeur, ce pôle unique nous semblait essentiel pour notre commune dans la mesure où nous constatons une croissance régulière du nombre d'enfants scolarisés.
- Cette année la résidence médicalisée du Champ de Courses (EHPAD de 73 lits) devrait également être inaugurée. La seconde phase du projet (construction d'une résidence de services) est en cours d'étude.
- Les enfouissements de réseaux se poursuivront, avec le Chemin du Grand Champ, prévu en 2020 et reporté en 2021 et la rue du Charpenet.
- Sont prévus également le ravalement et l'étanchéité de la façade de l'École de Musique (en cours), les dernières mises en accessibilité de nos bâtiments publics, et l'achat de véhicules électriques.

La trésorerie (plus de 6 M€ à fin 2020) et la Capacité d'Autofinancement (près de 1,2 M€) nous permettront de financer ces projets sans recourir à l'emprunt, maintenant ainsi notre taux d'endettement à 0.

CÔTÉ RECETTES

- Les redevances du Casino Le Lyon Vert devraient garantir, nous l'espérons, l'essentiel des recettes de la commune. La date de réouverture n'étant pas connue au jour de l'établissement du Budget Primitif, nous avons estimé ces redevances en baisse de 30% par rapport à 2019, dernière année complète dont la commune a bénéficié.
- D'autre part, représentant toujours environ 30% de nos ressources, les impôts locaux ont été estimés à 1 650 K€. Nous avons évalué la compensation de l'Etat pour pertes de recettes à 500 K€ en 2021.
- Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées en hausse de 4,3% par rapport à 2020.

CÔTÉ DÉPENSES

L'augmentation de la population et des effectifs scolaires entraînera une hausse de nos frais de personnel et de nos services extérieurs. Nous avons en effet projeté l'ouverture d'une classe élémentaire supplémentaire à la rentrée 2021. Pour autant, nos frais de personnel devraient rester cantonnés à 40% environ de nos dépenses de fonctionnement, à l'identique de 2016 et bien loin des bases de comparaison des communes de notre taille.

- Les frais de personnel devraient se situer à 1 833 K€ contre 1 710 K€ en 2020.
- Les services extérieurs ont été budgétés à 1 001 K€ contre 915 K€ en 2020.
- La partie des redevances du Casino Le Lyon Vert redistribuée à la commune de Charbonnières-les-Bains a été évaluée à 1 491 K€ environ, estimation basée sur les projections pour 2021 et conforme à la convention portant sur la clé de répartition signée avec la commune voisine.
- Les associations bénéficieront cette année d'une hausse du budget à 221 K€ environ, contre 192 K€ en 2020, en espérant que les manifestations de fin d'année puissent enfin voir le jour.

Conseil municipal du 25 mars 2021

Le Conseil municipal confirme la stabilité des taux communaux pour la 18^e année consécutive, taux qui restent parmi les plus faibles de la Métropole de Lyon, en votant ainsi :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 22,13% (11,10% taux de la commune + 11,03% taux de la Métropole)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 23,06%

Le Conseil municipal ne peut plus voter le taux de la taxe d'habitation réformée par la Loi de Finances initiale. **Les derniers contribuables encore fiscalisés en seront totalement exonérés à compter de 2023.**

Cette perte de recettes pour les collectivités locales sera compensée par la perception du produit de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties qui revenait jusqu'alors aux départements (à la Métropole de Lyon en ce qui nous concerne). L'écart entre les deux produits sera compensé par l'Etat via un nouveau mécanisme, le coefficient correcteur.

Enfouissement des réseaux d'éclairage public

Dans le cadre du programme énergétique de la commune, le Conseil municipal, à l'unanimité décide de financer des opérations d'enfouissement de l'éclairage public par un fonds de concours au SIGERLY, dans la limite légale de 75% du montant des travaux.

- Rue du Charpenet (première tranche entre la rue de Paris et la rue des Gravelines), pour un montant de 295 600 € HT.
- Cheminement piéton qui reliera l'avenue des Monts d'Or à l'aire de covoiturage que la Métropole va créer sur la commune de Dardilly, pour un montant de 14 550,75 € HT.

Travaux de proximité 2021

Cette année, le Conseil Métropolitain alloue à la commune de La Tour de Salvagny un montant de 48 112 €, dans le cadre du FIC 2021 (Fonds d'Initiative Communale), afin de confier des travaux de proximité à ses services.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'abondement du FIC 2021 pour un montant équivalent qui, conjugué au FIC 2021 et au budget de proximité, permettra les aménagements suivants :

- Rue de Sutin : création d'un trottoir côté nord et réfection du trottoir côté sud à la suite de la construction de la résidence médicalisée.
- Rue de la Gare : mise en conformité de la sortie du village côté est.
- Reprise des caniveaux "rayure" de la Place de la Halle.
- Chemin du Grand Champ : création d'espaces sécurisés pour les piétons.
- Allée de Place Paty : création d'espaces sécurisés pour les piétons.

 **Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.salvagny.org**



LA TOUR DE SALVAGNY
SOURCE D'ÉMOTIONS



La **commune**

de La Tour de Salvagny
s'associe à l'ensemble

des **commerçants**

pour vous souhaiter

un très **bel été !**

LA TOUR
EN BREF

Lettre périodique d'information de La Tour de Salvagny

Services administratifs de la Mairie Place de la Mairie - 69890 La Tour de Salvagny
Téléphone 04 78 48 06 35 - Fax 04 78 48 00 09 - Email mairie.latour@salvagny.org
Directeur de la publication Gilles Pillon - Comité de rédaction Emmanuelle Sarda Morin
Réalisation Agence DiDO! - Impression IML Communication - Dépôt légal Lyon ISSN en cours